

émoussée qui ne dépasse pas le bout de l'abdomen. La ♀ m'est inconnue, mais, selon la règle qui domine le genre, elle doit ressembler parfaitement au ♂, tout en ayant les antennes plus courtes et les pattes, peut-être, plus claires. Long. 1 millim. 1/2.

Cette espèce vient d'être éduquée par M. Seurat en assez grand nombre de la chenille d'un *Agrotis* non exactement déterminé, mais qui pourrait bien être *A. segetum* Schiff. Le cocon du Braconide est d'une teinte demi-brune tirant sur blanchâtre et sans lustre.

---

SUR QUELQUES CRUSTACÉS ANOMOURES ET BRACHYURES  
RECUEILLIS PAR M. DIGUET EN BASSE-CALIFORNIE,

PAR M. E.-L. BOUVIER.

---

GENRE **OEdipleura** Ortmann (*Uca* Latr.).

OEDIPLEURA OCCIDENTALIS Ortmann (*Uca laevis* Edw. 1854, non 1837).

Un bel exemplaire mâle correspondant à tous égards à l'espèce qu'a figurée Milne Edwards dans les *Archives du Muséum*, fig. 1, pl. 16, tom. VII (1854-1855); le corps tout entier est d'un rouge jaunâtre presque uniforme; les pattes ambulatoires sont munies en dessous d'un revêtement épais de poils foncés, longs et droits.

Dans cet exemplaire, comme dans tous ceux que possède le Muséum, les méropodites des pattes antérieures sont longs, relativement étroits et armés sur les bords de gros tubercules coniques, la petite pince (qui est du côté gauche) se rétrécit un peu au delà de sa base et, comme la grande, atteint son maximum de largeur au niveau de l'articulation du doigt mobile; l'une et l'autre sont peu convexes en dehors et présentent en dedans des tubercules épais un peu plus petits et beaucoup moins nombreux que ceux des deux bords. L'exemplaire provient de l'arroyo de las Palmas, dans la partie méridionale de la Basse-Californie.

Ce Crabe terrestre n'était pas connu jusqu'ici en dehors du pays de Guayaquil (Équateur) d'où il fut rapporté par Quoy et Gaimard. La découverte de M. Diguët nous donne droit de supposer que l'espèce s'étend probablement dans toute la région occidentale de l'Amérique tropicale. Elle est représentée dans la partie orientale par une forme beaucoup plus commune, l'*OEdipleura cordata* Herbst (*Uca una* Latr.), qu'on reconnaît au premier abord à sa carapace beaucoup moins rétrécie en arrière et à ses pattes antérieures beaucoup plus trapues et plus courtes.

Le genre ne comprend pas d'autres espèces.

*G. PLANATUS* Stimpson (*G. MALPILIENSIS* Faxon, *G. DIGUETI* E.-L. Bouvier.)  
 Les crabes terrestres du genre *Gecarcinus* sont représentés par deux formes qu'a nettement caractérisées Milne Edwards. Dans l'une, le méro-podite des pattes-mâchoires postérieures est entier et plus ou moins arrondi en avant; dans l'autre, le bord antéro-interne du même article présente une fissure assez profonde. Le *G. rivicola* L. représente les formes du premier groupe; le *G. lagostomu* Edw., appelé aussi bec-de-lièvre à cause de la fissure signalée plus haut, est le type très caractéristique du second. M. Ortmann croirait volontiers que toutes les espèces du genre peuvent se ranger dans l'une ou l'autre de ces deux espèces; pourtant il n'est pas affirmatif au sujet du *G. malpilensis* Faxon, espèce qui fut capturée par l'*Albatross* dans l'île Malpelo, c'est-à-dire à l'entrée et au large du golfe de Panama.

L'étude des *Gecarcinus* recueillis par M. Diguët en Basse-Californie m'a permis de résoudre cette dernière question.

En 1894, M. Diguët rapporta au Muséum un exemplaire de *Gecarcinus* qui ressemblait à tous égards au *G. planatus* Stimps., sauf par la présence d'une ligne tuberculuse sur chaque bord antéro-latéral et par ses granulations fort petites qui ne pouvaient guère s'apercevoir qu'à la loupe. Cet exemplaire différerait du *G. malpilensis* par les deux caractères précédents et par deux autres qui le rapprochent du *G. planatus*: la présence de dents plus ou moins aigües sur le bord interne du carpe des pattes antérieures et le développement des sillons gastriques latéraux qui séparent les lobes épigastriques des aires hépatiques. En conséquence, je proposai d'attribuer le nom de *G. Diguëti* à l'espèce représentée par ce spécimen.

Or il se trouve que le même voyageur, dans son dernier voyage en Basse-Californie, a recueilli un autre *Gecarcinus*, plus grand que le précédent, mais appartenant évidemment à la même espèce. Toutefois cet exemplaire tient davantage des *G. malpilensis* que du *G. planatus*; son sillon gastrique est encore bien développé dans toute son étendue, mais ses granulations sont un peu plus visibles, sa ligne antéro-latérale a disparu (sauf sur 1 ou 2 millimètres de longueur au voisinage de l'orbite), enfin les dents carpiennes des appendices antérieurs sont complètement atrophiées sur la grande patte et rudimentaires sur la petite.

La taille des divers exemplaires est la suivante :

<i>G. planatus</i> , type de Stimpson : largeur du céphalothorax. 45 millim.	—	—	—
<i>G. Diguëti</i> , — Bouvier : —	67	—	—
<i>G. malpilensis</i> , — Faxon : —	76	—	—
Exemplaire recueilli en 1897, par M. Diguët.....	84	—	—

Il ne me paraît pas douteux que tous ces exemplaires appartiennent à la

même espèce, seulement des modifications s'introduisent avec l'âge, comme dans beaucoup de crabes terrestres, et ont pour résultat de faire disparaître les épines carpiennes et la ligne tuberculeuse antéro-latérale. Stimpson ne fait pas mention de cette ligne dans sa diagnose, mais on peut croire qu'elle existait et qu'il ne l'a pas signalée; l'auteur, en effet, ne dit rien des bords du céphalothorax. Il y a donc lieu, croyons-nous, de conserver le nom de *G. planatus* et de faire passer à l'état de synonymes ceux de *G. Digueti* Bouv. et de *G. malpilensis* Fax.

Les exemplaires de M. Diguët et celui de Stimpson ont été recueillis en Basse-Californie, celui de M. Faxon à l'île Malpelo, comme nous l'avons dit précédemment.

Le *G. lagostoma* Edw., dont le Muséum possède quatre exemplaires typiques, me paraît bien distinct du *G. planatus*. Les différences essentielles sont les suivantes :

1° La ligne antéro-latérale persiste dans les plus grands exemplaires, qui atteignent en moyenne 90 millim. de largeur;

2° La carapace est beaucoup plus renflée dans toute son étendue transversale, au niveau postérieur des lobes épigastriques;

3° Le carpe des pattes antérieures présente encore deux ou trois dents sur la partie antérieure de sa face interne;

4° Le propodite des pattes ambulatoires est bien plus large à sa base que dans le *G. planatus* et se rétrécit bien plus fortement de la base au sommet;

5° Le méropodite des pattes mâchoires externes présente sur son bord antéro-interne la fissure caractéristique en bec-de-lièvre, tandis qu'il est simplement échancré dans le *G. planatus*.

Le type de *G. lagostoma* Edw. aurait été rapporté d'Australie par Quoy et Gaimard, mais d'autres représentants de la même espèce ont été signalés à l'Ascension par Drew, Miers, ainsi que par MM. Ortmann et Benedict.

Le premier exemplaire de *G. planatus* recueilli par M. Diguët nous est arrivé desséché; il est d'une teinte rouge pâle qui s'atténue beaucoup et passe au blanc sur la partie postérieure du test et la plus grande partie des pattes. Le second exemplaire a été conservé dans le formol comme l'*OEdipleura occidentalis*; il est d'une coloration uniforme rouge brun foncé.

#### **Lithadia** Bell.

##### LITHADIA DIGUËTI E.-L. Bouvier.

M. Diguët a trouvé dans les madrépores de Basse-Californie un exemplaire de *Lithadia* qui présente sur le dos deux larges tunnels symétriques. Cette espèce nouvelle représente, dans le Pacifique, la *Lithadia pontifera* Stimpson des Barbades, qui offre la même disposition curieuse; je l'ai décrite sous le nom de *L. Diguëti* dans le *Bulletin de la Société entomologique de France* (novembre 1898).

**Hypoconcha** Guérin.

Les Hypoconques sont des Dromiacés qui, au lieu de s'abriter sous des commensaux vivants (Éponges, Ascidies, etc.) qu'ils transportent avec eux, se cachent sous de vieilles coquilles de Mollusques à la manière des Bernards l'Ermite. Comme leur forme de crabe s'accommoderait mal du test spiralé d'un Gastéropode, ils choisissent toujours une valve de Lamelli-branché qu'ils maintiennent fortement sur leur dos, à l'aide des tarse curieusement modifiés de leurs quatre pattes postérieures. Ce bouclier solide les déborde de toutes parts et les cache complètement aux yeux, si bien que l'observateur est fort surpris, raconte M. Diguët, quand il voit une vieille coquille se déplacer rapidement sur le fond de la mer.

Le genre *Hypoconcha* forme un groupe très restreint qui paraît localisé jusqu'ici autour de l'Amérique tropicale; on en connaissait trois espèces, mais M. Diguët vient d'en découvrir deux nouvelles, de sorte que le genre comprend aujourd'hui cinq espèces que l'on peut différencier de la manière suivante <sup>(1)</sup> :

Les bords de la carapace sont ornés de poils longs et serrés.	Le méropodite des maxillipèdes externes est subtriangulaire, son bord antérieur est plus long que les bords latéraux et aussi long que les deux articles précédents réunis. La carapace est très peu pileuse en dessous et les pinces présentent de nombreux tubercules sur leur face externe. . . .	H. californiensis sp. nov.	
	Le méropodite des maxillipèdes externes est trapézoïde; son bord antérieur est beaucoup plus court que les deux articles précédents réunis.	Carapace peu velue en dessous, de sorte que les tubercules y sont très apparents; très peu de tubercules sur la face externe des pinces. . . . .	H. sabulosa Herbst.
		Carapace très velue en dessous, de sorte que les tubercules y sont presque partout cachés; les pinces présentent de très nombreux tubercules qui se groupent en proéminences verruguleuses au voisinage des doigts. . .	H. Diguëti sp. nov.

<sup>(1)</sup> L'*H. sabulosa* ne se trouve pas dans les collections du Muséum, de sorte que

Les bords et la face supé- rieure de la carapace sont abso- lument nus.	Partie inférieure de la carapace et pattes ornées de tubercules épars qui se groupent en rangées régulières sur les bords du front, des orbites, de l'épistome; sur les pinces, ces tubercules sont assez nombreux en dehors, et forment une rangée régulière sur chaque bord.....	H. panamensis S.-S. Smith.
	Partie inférieure de la carapace et appendices ornés partout de granules nombreux qui ne se groupent guère en rangées; il y a quelques tubercules vers le milieu des pinces .....	H. arcuata Stimps.

Chacun des deux groupes précédents est représenté, à l'est et à l'ouest de l'Amérique centrale, par des formes extrêmement voisines : l'*H. arcuata* des Antilles est représenté dans le Pacifique oriental par l'*H. panamensis*; l'*H. sabulosa* qui se trouve en deçà de l'isthme, comme l'*H. arcuata*, est à son tour représenté dans le Pacifique par les deux espèces nouvelles que M. Diguët a trouvées en Basse-Californie : l'*H. californiensis* et l'*H. Diguëti*. Si bien que plus on étudie la faune marine américaine, plus on est frappé des analogies étroites qui existent entre ses représentants orientaux et occidentaux.

**Hypoconcha californiensis** sp. nov.

Cette espèce est extrêmement voisine de l'*H. sabulosa* Herbst; autant qu'on en peut juger par les figures de cette espèce que Guérin a données, les caractères qui distinguent les deux formes ont trait essentiellement à la structure des pattes antérieures : dans l'espèce de Herbst, les pinces de ces appendices n'ont qu'un très petit nombre de tubercules sur leur face externe, trois sur la région palmaire et trois ou quatre sur chaque doigt; dans l'espèce qui nous occupe, ces tubercules sont nombreux et répartis sans ordre, tantôt presque contigus (pouce et portion palmaire voisine), tantôt assez éloignés les uns des autres; ils deviennent très petits sur le bord inférieur où ils forment une rangée longitudinale peu apparente; un tubercule plus fort, et terminé par deux pointes, occupe le milieu de la base externe de la main. La plupart de ces tubercules sont aigus ou sub-aigus; ils se rencontrent également sur la face plane du carpe (face extérieure) où ils forment deux rangées qui convergent un peu d'arrière en avant.

Un autre caractère fort remarquable de l'espèce nouvelle, c'est le dé-

j'ai dû me servir, pour l'étude qui va suivre, des figures publiées par Guérin dans le *Magasin de Zoologie* et le *Voyage de Ramon de la Sagra*. Par contre, les mêmes collections renferment des exemplaires typiques d'*H. panamensis* et d'*H. arcuata*.

veloppement extraordinaire que présente en avant le métopodite des pattes-mâchoires externes; arqué et très obliquement dirigé en arrière et en dehors, le bord antérieur de cet article est un peu plus long que le bord interne, beaucoup plus que le bord externe et trois fois autant que le bord par lequel il se met en contact avec l'ischiopodite. L'article paraît triangulaire; il est profondément excavé en dessous.

Les dents subaignes qui ornent les bords de la carapace et des orbites sont bien plus nombreuses dans notre espèce que dans *H. sabulosa*; on en compte trois principales (au lieu d'une) sur chaque lobe frontal médian, et six de chaque côté depuis l'échancrure orbitaire supérieure jusqu'au point où la carapace atteint sa largeur maximum; le bord orbitaire inférieur, qui est dépourvu d'épines dans l'espèce de Herbst, en présente cinq de chaque côté dans l'espèce qui nous occupe.

Les deux derniers segments abdominaux de la femelle forment une lame qui se recourbe presque à angle droit sur le segment précédent (dont le bord postérieur est peu saillant et frangé de longs poils); ainsi limitée, cette lame terminale de l'abdomen est plane, mais présente pourtant deux excavations paires sur le sixième segment.

Notre espèce paraît beaucoup plus pileuse que *H. sabulosa*, surtout au niveau des pattes ambulatoires qui sont frangées de poils beaucoup plus loin. Ses régions branchiales antérieures sont dépourvues d'impression en dehors de l'aire cardiaque, et ses régions branchiales postérieures ne paraissent pas limitées en arrière. Par ces deux caractères encore, l'espèce trouvée par M. Diguei se distingue de *H. sabulosa*. Elle est remarquable par la demi-couronne granuleuse et très saillante qu'elle présente sur l'article coxal des deux paires de pattes antérieures; il est possible que cet ornement existe dans l'espèce de Herbst (voir les fig. 3 et 4 de Guérin), mais, dans ce cas, elle se trouverait aussi à la base des pattes de la 3<sup>e</sup> paire. Deux exemplaires femelles recueillis à l'île de San José. L'un de ces exemplaires, qui est intact, nous a donné les dimensions suivantes :

Longueur totale du céphalothorax.....	1 <sup>2</sup> mm 5
Largueur.....	1 3 5

L'autre exemplaire est très mutilé, mais sensiblement plus grand; tous deux sont, dans le formol, d'une couleur rougeâtre uniforme.

**Hypocoencha Diguei** sp. nov.

Cette grande et belle espèce a des affinités fort étroites avec la précédente et surtout avec *H. sabulosa*. Ses caractères essentiels sont les suivants :

1° La carapace est partout couverte de poils qui deviennent plus nombreux et beaucoup plus longs sur les bords; des poils jaunâtres plus courts

que ceux des bords, mais aussi serrés, recouvrent toute l'étendue de la face ventrale, y compris les appendices et le sternum. Dans les deux espèces précédentes, la carapace est nue et lisse dans la plus grande étendue de la face dorsale; elle devient très longuement plieuse sur les bords, mais n'offre plus que des poils très courts et peu serrés du côté ventral; en tous cas, ces poils ventraux ne masquent pas du tout les tubercules du test, tandis qu'ils les dissimulent presque totalement dans notre seconde espèce.

2° Les dépressions de la face dorsale de la carapace sont exactement les mêmes que celles figurées par Guérin dans *H. subulosa*; toutefois le sillon médian de la région fronto-gastrique est à peine indiqué, caractère qui est également propre à *H. californiensis*.

3° Il y a 4 ou 5 dents blanches et subspiniformes sur chacun des lobes frontaux; il y en a de 8 à 10 sur chacun des bords de la carapace, en dehors de ces lobes.

4° Il existe des denticules obtus, peu régulièrement disposés et peu saillants, sur le bord supéro-externe de l'orbite, de même que sur son lobe inférieur.

5° Les pattes-mâchoires externes rappellent bien plus *H. subulosa* que *H. californiensis*, mais leur méropodite est encore plus franchement carré: son bord antérieur est beaucoup plus court que ses deux bords latéraux et à peine plus long que la moitié de la longueur totale des deux articles précédents. Dans *H. californiensis*, au contraire, la longueur de ce bord égale celle des deux articles basilaires réunis.

6° Dans *H. californiensis*, les parois latérales du cadre buccal présentent, de chaque côté, une forte oreille dirigée en dedans, sur laquelle vient s'appuyer le bord antérieur du méropodite des maxillipèdes externes; en outre, dans cette espèce, le plafond endostomien est muni de chaque côté d'une arête saillante qui présente en son milieu un denticule. Il n'existe ni oreille saillante, ni denticule dans l'espèce qui nous occupe; en outre, les deux lignes endostomiennes y sont représentées par des saillies longitudinales larges et obtuses. Il doit en être vraisemblablement de même dans *H. subulosa*.

7° La face externe des pinces est couverte de poils serrés qui cachent complètement un certain nombre de petits tubercules; d'autres tubercules plus grands émergent fort nettement de cette couche de poils: ils forment deux rangées longitudinales très irrégulières vers le milieu de cette face, et deux autres sur la face externe du doigt fixe; ils sont contigus et très nombreux sur toute la face supérieure du doigt mobile. Ces tubercules sont tous plus ou moins obtus; ils se groupent en trois grosses saillies ventrales au voisinage des doigts, et forment une grosse proéminence dentée au milieu de la base externe du propodite; des tubercules plus petits se trouvent en grand nombre vers les deux bords de la main;

ils se groupent même en une ligne régulière sur le bord inférieur et se continuent assez loin sur la face interne. Le carpe est aplati et présente surtout des tubercules sur ses bords; certains de ces denticules se groupent et forment une crête tridentée sur le bord antérieur, juste en arrière de la proéminence qu'on observe à la base de la main.

8° L'abdomen ressemble tout à fait à celui de l'*H. sabulosa*; il se recourbe régulièrement d'une extrémité à l'autre et ne présente pas de bordure de poils sur le bord postérieur du cinquième segment.

9° L'article coxal des pattes des deux paires antérieures est simplement renflé et granuleux dans sa moitié distale; il est absolument dépourvu de la demi-couronne saillante qu'on observe dans l'espèce précédente.

Un exemplaire femelle recueilli par M. Diguët dans la baie de la Paz.

Longueur maximum de la carapace.....	31 <sup>mm</sup> 5
Largeur.....	33

Cet exemplaire était uniformément rougeâtre; il se promenait sur le fond vaseux, abrité sous une vieille coquille de *Pecten*.

#### **Clibanarius** Dana.

##### **Clibanarius magnificus** sp. nov.

Le bord frontal est presque droit, il se relève en larges saillies obtuses en dedans des pédoncules antennaires, et, sur la ligne médiane, en une saillie triangulaire un peu plus avancée. Les pédoncules oculaires sont un peu plus longs que ce bord; ils sont rétrécis au milieu et se dilatent aux deux extrémités; leur écaille est triangulaire et bidentée. Les pédoncules antennulaires n'atteignent pas tout à fait le bord postérieur de la corne; les pédoncules antennaires sont plus courts encore; leur acicule triangulaire est crénelé en dedans et atteint la base de l'article terminal. Les pattes antérieures sont dépourvues d'épines, mais présentent de très nombreux tubercules coniques portant presque tous, dans leur moitié antérieure, un demi-cercle de courtes soies brunes et raides; ces tubercules sont de deux sortes: les uns larges et très saillants, de couleur blanche; les autres plus réduits et d'une teinte légèrement bleuâtre. Le méropodite est très saillant en dessous et y présente deux tubercules contigus; les pinces sont subégales, à surface supérieure triangulaire et très peu oblique en dehors; elles rappellent un peu les pinces de certains *Paguristes*. Les doigts sont fortement cornés à l'extrémité et contigus sur toute leur longueur. Les pattes ambulatoires atteignent à peu près l'extrémité des pinces; elles sont larges, fortes et armées d'une épine à l'angle antéro-supérieur du carpe; dans celles de la deuxième paire, le propodite est fort peu convexe en

dehors, aussi bien à droite qu'à gauche. Le doigt est large, triangulaire, à peine arqué et muni d'une puissante griffe terminale; sans cette dernière, il ne dépasse guère en longueur la moitié du propodite.

La moitié antérieure du céphalothorax est d'une couleur rouge brun qui s'atténue en arrière et devient jaunâtre; sur ce fond se détachent des taches blanches irrégulières de toutes tailles, dans lesquelles s'insère une rangée de courtes soies raides et brunes; sur la face supérieure des pattes de la première paire, ces taches, comme je l'ai dit plus haut, s'élèvent en tubercules de deux sortes; partout ailleurs elles sont rarement saillantes, mais tendent pourtant à devenir tuberculiformes sur le bord supérieur des pattes ambulatoires. Les pédoncules oculaires, les écailles ophtalmiques, les pédoncules antennulaires et la partie basilaire des pédoncules antennaires présentent les mêmes ornements, mais l'acicule, l'article terminal et le fouet de ces derniers sont d'une teinte jaune uniforme. La moitié postérieure du céphalothorax et l'abdomen sont blanchâtres, du moins dans nos exemplaires conservés depuis cinq ans dans le formol; en arrière de la suture cervicale se trouve une rangée de longs poils bruns, groupés côte à côte sur de petites lignes transversales.

Cette espèce est tachetée comme le *Cl. cruentatus* Edw. et le *Cl. carnifex* Heller, mais elle en diffère totalement par la forme du front, la brièveté des doigts et surtout par les ornements en saillie des pattes antérieures.

Un exemplaire femelle recueilli sur les côtes de Basse-Californie en 1894. Le céphalothorax a plus d'un centimètre et demi de longueur.

#### **Clibanarius Diguetti** sp. nov.

Cette espèce est extrêmement voisine du *Cl. cruentatus* Edw. ainsi qu'il résulte de la comparaison des exemplaires recueillis par M. Diguët avec le type de Milne Edwards et la description de M. de Man. Les différences essentielles sont les suivantes :

1° Le pédoncule des antennes externes atteint presque, dans l'adulte, le bord postérieur de la cornée, et le pédoncule des antennes internes la dépasse un peu en avant; les deux pédoncules sont beaucoup plus courts dans le *Cl. cruentatus* ;

2° Les pinces sont couvertes de nombreuses épines sur leur face extérieure et présentent des saillies subspiniformes sur leur face intérieure; dans le *Cl. cruentatus*, les épines sont localisées au bord supérieur, au voisinage des doigts et sur les doigts, la face interne des pinces est unie;

3° Les doigts des pattes ambulatoires sont forts et beaucoup plus courts que le propodite; ils sont plutôt grêles et presque aussi longs que le propodite dans le *Cl. cruentatus*.

La partie antérieure de la carapace est d'un rouge très pâle et présente

de petites taches blanches non confluentes; les pattes sont d'un rouge foncé avec de très nombreuses taches blanchâtres également petites et non confluentes. Dans le *Cl. cruentulus*, les taches sont moins nombreuses, irrégulières et fréquemment confluentes. La coloration a été relevée sur des exemplaires conservés dans le formol: la partie postérieure du céphalothorax et l'abdomen sont d'un blanc légèrement violacé; les pédoncules oculaires sont totalement rouges, parfois pourtant avec un très petit nombre de taches blanches. Les exemplaires de petite taille ont une teinte rouge verdâtre avec les taches blanches normales.

Baie de la Paz: une douzaine d'exemplaires.

**Calcinus Dana.**

**Calcinus californiensis sp. nov.**

Cette espèce tient à la fois du *C. chilensis* Gay et du *C. Herbsti* de Man (*C. tibicen* Edw.); elle ressemble au premier par ses pédoncules oculaires qui sont grêles et plus longs que le bord antérieur de la carapace, de même que par le rudiment de tubercule qui précède le sillon carpien du chélipède gauche, elle rappelle le second par les pinces de ce chélipède qui sont régulièrement convexes sur leur face externe. On sait que, dans le *C. chilensis*, cette face est obliquement tronquée dans son tiers inférieur et même légèrement excavée dans cette région. Les écailles ophthalmiques se terminent par deux pointes inégales dans notre espèce ainsi que, dans le *C. Herbsti*, mais elles sont triangulaires et beaucoup plus étroites que dans cette dernière espèce. Ajoutons que les doigts des pattes ambulatoires, abstraction faite des griffes, ont sensiblement la moitié de la longueur du propodite, tandis qu'ils sont beaucoup plus longs dans le *C. chilensis* et surtout dans le *C. Herbsti*.

La couleur est d'un rouge uniforme qui devient violacé sur la face externe de la grande pince; les nombreuses ponctuations du test et des appendices sont de teinte blanc grisâtre, de sorte que l'animal rappelle jusqu'à un certain point, par sa coloration, le *Cl. Digneti*, mais les taches y sont encore bien plus petites. Le bord antérieur des doigts est d'une teinte plus claire, de même que la région des pédoncules oculaires qui avoisine immédiatement la corne.

Le *C. chilensis* est blanchâtre maculé de rouge; le *C. Herbsti* rouge avec des anneaux blancs, la grande pince étant en partie blanche. Le *C. obscurus* St., de Panama, est très certainement une espèce fort voisine, mais elle est insuffisamment connue; ses pattes antérieures sont rouge brun et ses pattes ambulatoires olive foncé avec les doigts annelés.

Deux exemplaires recueillis à l'île de San José.

**Eupagurus** Brandt.

**Eupagurus Benedicti** (*E. minutus* Benedict).

Parmi les Crustacés recueillis par M. Diguët dans la baie de la Paz, se trouve un Pagurien adulte qui paraît correspondre, par tous ses caractères, à la diagnose d'une espèce de Basse-Californie que M. Benedict a désignée sous le nom d'*Eupagurus minutus*. La seule différence appréciable, c'est que l'exemplaire de M. Diguët présente deux lignes de spinules sur le carpe de la patte gauche, tandis que l'espèce de M. Benedict n'en aurait qu'une; mais comme la rangée interne est beaucoup moins développée que l'autre, il est possible qu'elle puisse s'atrophier suffisamment pour passer inaperçue. L'acicule n'atteint pas tout à fait l'extrémité des pédoncules antennaires et les pédoncules antennulaires dépassent un peu les yeux. Le front est très manifestement trilobé, le lobe médian étant moins anguleux et moins saillant que les lobes latéraux. Outre les épines qu'a signalées M. Benedict sur la grande pince, il faut en signaler d'autres, aussi nombreuses, qui sont comprises entre les rangées marginales et les deux rangées convergentes médianes. Il existe quelques denticules sur les deux faces inclinées en toit de la main gauche, et une forte ligne d'épines sépare ces deux faces; il n'y a que 2 ou 3 denticules peu marqués sur le bord supérieur, d'ailleurs fort court, du propodite de cette pince, mais, comme l'a indiqué M. Benedict, une forte rangée de spinules occupe le bord inférieur. Les doigts des pattes ambulatoires sont arqués, assez grêles, et beaucoup plus longs que le propodite; le bord supérieur du carpe et le bord inférieur du méropodite des mêmes appendices présentent quelques denticules, tantôt spiniformes, tantôt très peu apparents.

Le nom de *minutus* ayant été depuis longtemps appliqué par M. Hess à une espèce d'*Eupagurus* fort différente, je propose de changer le nom d'*E. minutus* Bened. en celui d'*Eupagurus Benedicti*.

**Eupagurus lepidus** sp. nov.

Le lobe médian du front est arrondi et à peine plus saillant que les lobes latéraux. Les écailles ophtalmiques sont larges, carrément tronquées en avant, et munies en ce point d'une rangée de 4 à 6 spinules bien distinctes. Les pédoncules oculaires sont un peu plus courts que le bord frontal et se rétrécissent faiblement, mais graduellement, de la base au sommet. Les pédoncules antennulaires et surtout les pédoncules antennaires dépassent un peu l'extrémité cornéenne; l'acicule, très arqué, atteint à peine la base de la cornée. Le méropodite de la patte antérieure droite est tantôt inerme, tantôt pourvu de quelques denticules sur son bord antérieur; le carpe est armé d'une rangée de 4 ou 5 épines sur son bord supérieur, et de spinules ou de denticules très peu nombreux sur sa face supéro-externe. La main

est ovale-triangulaire, un peu plus large que le carpe et se rétrécit à peu près régulièrement de la base au sommet; elle présente sur son bord supérieur deux rangées contiguës d'épines qui se continuent, en s'atténuant beaucoup, sur le bord supérieur du doigt; il y a une rangée de spinules sur le bord inférieur et des épines peu nombreuses, surtout dans les exemplaires de petite taille, sur la face externe de la main. Le carpe de la patte gauche a deux lignes épineuses qui se prolongent l'une et l'autre sur la main; l'une de ces lignes occupe le bord supérieur, l'autre le milieu de la face supéro-externe; en dehors de cette dernière, sur la face oblique du carpe et de la main, se voient quelques saillies spiniformes qui se groupent en rangée sur le bord inférieur du propode. A part un denticule plus ou moins développé qui occupe l'angle antéro-supérieur du carpe, les pattes ambulatoires sont inermes; leur doigt est aplati latéralement, presque droit et plus court que le propode; il se termine par une forte griffe noire.

Cette charmante petite espèce est simplement, mais fort gentiment ornée: abdomen, flancs et parties postérieures du céphalothorax plus ou moins violacés; deux paires de taches rouge-brun sur la partie antérieure du céphalothorax, et de nombreuses taches de même couleur sur les antennes et leurs pédoncules; pédoncules oculaires et antennulaires grisâtres, avec des taches d'un brun verdâtre. Pattes antérieures d'un jaune grisâtre, à part l'extrémité des doigts qui est blanche; les épines marginales sont rouge-brun; les pattes ambulatoires sont blanches, mais présentent des raies parallèles longitudinales d'un brun rougeâtre, qui sont groupées en une sorte d'anneau long sur chacun des articles. De longs poils clairs dressés et peu serrés ornent les appendices; des touffes plus rares et plus courtes se trouvent sur les appendices céphaliques et la partie antérieure du céphalothorax.

Deux exemplaires recueillis dans la baie de la Paz; ils sont adultes et mesurent de 1 centimètre 1/2 à 3 centimètres de longueur.

#### **Eupagurus varians** Benedict.

Un exemplaire très typique, dans une coquille à laquelle s'est substituée un fort joli polypier.

#### **Eupagurus californiensis** Benedict.

Je rapporte à cette espèce, non sans quelques doutes, un *Eupagurus* femelle recueilli par M. Digue dans la baie de la Paz. Cet exemplaire est de petite taille (son céphalothorax ne mesurant guère plus de 5 millimètres de longueur), mais je le crois adulte; en tout cas, ses orifices sexuels sont très apparents.

Comparé à l'exemplaire typique de l'espèce que possède le Muséum, ce Pagurien se fait remarquer par son acicule qui ne dépasse guère le bord de la corne, par les denticules assez nombreux que présente le bord in-

terne du carpe des pattes antérieures, par la face externe faiblement, mais régulièrement convexe de la grande pince, et par la présence sur cette face de granules apparents plus petits et bien plus nombreux que dans l'exemplaire typique. Ce sont là, vraisemblablement, des différences qui tiennent à la taille et à l'âge. Le propodite des pattes de la 4<sup>e</sup> paire n'a qu'une rangée d'écaillés sur son bord inférieur; il manque à droite et à gauche dans l'exemplaire typique du Muséum.

Le spécimen recueilli par M. Diguët a été conservé dans le formol et présente la coloration suivante : abdomen et partie postérieure du céphalothorax d'un blanc très légèrement violacé, partie antérieure du céphalothorax légèrement jaunâtre; pédoncules oculaires un peu teintés de rose et ornés d'un anneau jaune; il y a un anneau de même couleur sur l'article terminal des antennules; pinces d'un blanc pur, carpe et méropodite des pattes antérieures en grande partie d'un jaune brunâtre. Des anneaux jaune-clair se voient sur les pattes ambulatoires; il y en a un grand et un petit sur le doigt et autant sur le propodite; le méropodite, et surtout le carpe, sont presque tout entiers jaunâtres.

M. Benedict n'a pas décrit la coloration de l'espèce, qui est, dit-il, blanche dans l'alcool.

#### **Eupagurus venustus** sp. nov.

Cette fort jolie espèce présente de grandes analogies avec l'*E. californiensis* Bened.; elle en diffère surtout par les caractères suivants :

1° Les pédoncules oculaires sont plus courts, plus forts, et n'atteignent pas l'extrémité de l'acicule; le bord postérieur de leur cornée se trouve à peu près au niveau de la base de l'article terminal des pédoncules antennaires.

2° Le carpe des pattes antérieures est plus long et moins large que dans l'*E. californiensis*; le bord externe de sa face supérieure est armé de huit épines inégales, et le filet saillant qui limite le bord externe présente des dents spinuliformes; de nombreuses saillies, qui se terminent en spinules couchées en avant, ornent cette même face, qui est lisse et ornée de quelques saillies obtuses et basses dans l'*E. californiensis*.

3° La pince ne forme pas une courbe régulièrement ovalaire comme celle de l'*E. californiensis*, elle se rétrécit bien plus à la base et surtout dans la région des doigts; elle est ornée, sur toute sa face supérieure, d'une multitude de fins granules égaux et très rapprochés; dans l'exemplaire typique d'*E. californiensis* que possède le Muséum, cette même face est également tapissée de granules, mais ceux-ci sont à peine perceptibles à la loupe ordinaire, et tout ce que l'on observe, ce sont des granules beaucoup plus forts disséminés çà et là, et semblables aux saillies basses et obtuses de la face supérieure du carpe.

4° La pince gauche est étroite et le pouce égale presque en longueur le bord supérieur du propodite; dans l'*E. californiensis*, le pouce est relativement plus long et la main plus large.

5° Les pattes ambulatoires sont plus longues et plus grêles que celles de l'*E. californiensis*; elles présentent sur chacun de leurs articles, aussi bien sur les faces que sur les bords, un certain nombre de faisceaux de soies raides, claires et dressées, qui font totalement défaut à l'*E. californiensis*; on observe trois paires de ces faisceaux sur la partie antérieure de la région gastrique et une paire de soies grosses, courtes, spinuliformes, sur la saillie rostrale médiane. Cette espèce a également des affinités fort étroites avec l'*E. curacaoensis* Benedict, mais son acicule ne dépasse pas beaucoup les yeux, et l'épine externe des antennes, au lieu d'arriver au niveau de la cornée, n'atteint pas même le milieu de l'avant-dernier article des pédoncules antennaires; j'ajouterai que les pattes ambulatoires ne sont pas épineuses sur leur bord supérieur, et que leur doigt n'est ni arqué, ni tordu, comme dans l'*E. curacaoensis*.

Un mâle adulte, recueilli dans la baie la Paz : longueur approximative du céphalothorax, 12 millimètres. Abdomen et partie postérieure du céphalothorax d'un blanc violacé, partie antérieure du céphalothorax blanche; dans les autres parties du corps, le blanc se marie agréablement aux taches d'un jaune brunâtre qui ornent les téguments; sur les pattes antérieures, ces taches constituent la couleur prédominante; sur les pattes ambulatoires, elles forment des anneaux élégants dont les bords sont sinueux et de teinte plus foncée. Il y a un de ces anneaux sur le doigt et le propodite, un autre semblable sur le carpe, avec une tache basilaire en plus; il y a un anneau et plusieurs taches sur le méropodite. Les pédoncules oculaires sont jaunâtres. La coloration précédente a été relevée sur un exemplaire bien conservé dans le formol.

---

NOTICE PRÉLIMINAIRE SUR LES ESPÈCES DE GÉPHYRIENS RECUEILLIS  
DANS LES EXPLOIATIONS SOUS-MARINES DU TRAVAILLEUR ET DU TALISMAN,

PAR M. LOUIS ROULE.

Ces Géphyriens appartiennent à la classe des *Siponculiens* (*Géphyriens inermes* des auteurs). Ils comprennent deux genres (*Phallosoma*, *Phascolosoma*) et six espèces.

1. PHALLOSOMA PRIAPULOÏDES Koren et Danielssen.

Un seul individu, provenant de Las Pilonas, par 882 mètres de profondeur.

2. PHASCOLOSOMA VULGARE De Blainville.

Un seul individu, provenant de Mogador, par 1,050 mètres de profon-

deur. Cet individu forme une variété nouvelle (v. *multipapillosa*), caractérisée par : les papilles légumentaires, plus nombreuses et plus grosses que dans le type; les muscles rétracteurs de la trompe, un peu plus longs que ceux du type.

3° *Phascolosoma profundum* nov. sp.

Deux individus, recueillis entre les Açores et l'Espagne, par 4,255 mètres de profondeur.

*Diagnose.* — Corps ovalaire, mesurant en moyenne, la trompe à demi rétractée, 25 millimètres de longueur. Longueur de la trompe entière égale à la moitié de la longueur totale. Couleur gris-jaunâtre, plus claire dans la région postérieure du corps, où les léguments deviennent à demi transparents. Les léguments portent des papilles assez nombreuses, disséminées sans régularité, plus serrées et plus abondantes vers la base de la trompe, et surtout vers l'extrémité postérieure du corps.

Trompe privée de crochets. Tentacules péribuccaux petits, courts et peu nombreux.

Quatre muscles rétracteurs de la trompe, relativement courts. Muscles dorsaux moins longs et moins épais que les ventraux, ne se soudant pas l'un à l'autre par leurs extrémités antérieures.

4° *Phascolosoma approximatum* nov. sp.

Un seul individu, provenant des côtes du Maroc, par 1,105 mètres de profondeur.

*Diagnose.* — Corps cylindrique, trapu, mesurant 23 millimètres de longueur, la trompe étant rétractée presque entièrement. Longueur de la trompe un peu supérieure à la moitié de la longueur totale. Largeur maxima du tronc égale environ au tiers de sa longueur. Largeur maxima de la trompe égale environ au tiers de celle du tronc. Couleur gris-jaunâtre. Léguments minces et quelque peu transparents sur la face ventrale et les côtés du corps, semés de quelques papilles larges. Léguments plus épais et opaques sur la face dorsale du tronc, surtout vers la base de la trompe, et encore plus vers l'extrémité postérieure du corps; les papilles y sont plus abondantes, leur quantité se trouvant en raison directe de l'épaisseur légumentaire.

Trompe privée de crochets. Tentacules péribuccaux assez longs, au nombre d'une vingtaine, formant une couronne incomplète, mesurant environ les trois quarts d'une circonférence

Quatre muscles rétracteurs de la trompe, fort longs, les ventraux plus encore que les dorsaux. Ceux-ci sont les plus grêles; ils se soudent l'un à l'autre par leurs extrémités antérieures, sur une étendue égale au sixième de leur longueur totale.

5° *Phascolosoma scutigera* nov. sp.

Un seul individu, provenant des côtes du Maroc, par 958 mètres de profondeur.

*Diagnose.* — Corps cylindrique, court, mesurant 22 millimètres de longueur, la trompe se trouvant en extension presque complète. Longueur de la trompe un peu supérieure à la moitié de la longueur totale. Longueur maxima du tronc égale environ au tiers de sa longueur. Longueur maxima de la trompe égale environ au tiers de celle du tronc. Couleur gris-jaunâtre, striée et tachetée de noir par places. Réguments épais, opaques, couverts de grosses papilles. Ces dernières se rassemblent en grand nombre et composent deux boucliers résistants, vers la base de la trompe et sur l'extrémité postérieure du tronc. Ces boucliers sont aussi compacts que ceux des *Aspidosiphon*, et se finissent, surtout le postérieur, par des bords aussi nets.

Trompe armée de crochets coniques, à pointe droite ou faiblement recourbée, mesurant en moyenne 50  $\mu$  de hauteur sur 30 à 40  $\mu$  de largeur à leur base, disposés en rangées transversales au nombre d'une vingtaine. Tentacules péribuccaux gros et courts, simples, inégaux, au nombre de vingt environ.

Quatre muscles rétracteurs de la trompe, fort longs, les ventraux plus encore que les dorsaux. Ceux-ci sont très grêles; leur diamètre égale à peine le quart de celui des ventraux; ils se joignent à ces derniers par leurs extrémités antérieures, soit en s'y soudant, soit en se bornant à se juxtaposer à eux. Les muscles ventraux s'unissent également par leurs extrémités antérieures, de manière à ne composer qu'une bande musculaire, mais ils ne se confondent point, et s'accrochent seulement l'un à l'autre.

6° *Phascolosoma vitreum* nov. sp.

Un seul individu, provenant de Mogador, par 1,050 mètres de profondeur.

*Diagnose.* — Corps petit, aplati, mesurant 17 millimètres de longueur, la trompe se trouvant rétractée presque en entier. Longueur de la trompe égale environ au quart de la longueur totale. Longueur maxima du tronc égale au quart de sa longueur. Largeur maxima de la trompe un peu inférieure à la moitié de celle du tronc. Réguments fort minces, transparents, surtout dans la région postérieure du corps, et laissant discerner avec netteté la spire intestinale. Papilles légumentaires fort nombreuses, mais très petites, et mesurant à peine, en hauteur, un dixième à un vingtième de millimètre.

Trompe courte, privée de tentacules péribuccaux, armée de crochets. Ces derniers sont coniques et se terminent par une pointe recourbée. Ils s'assemblent en huit couronnes transversales, placées les unes derrière les

autres à partir de l'orifice buccal. Ces crochets ont des dimensions inégales; leur taille est d'autant plus forte qu'ils appartiennent à des couronnes plus antérieures.

Deux muscles rétracteurs de la trompe, ventraux, courts et larges.

Spire intestinale irrégulière, à tours parfois disjoints.

---

UN POINT D'ANATOMIE DU VENTRICULE DROIT DES *DIDELPHES*,

PAR G. DEVEZ.

(LABORATOIRE DE M. MILNE EDWARDS.)

Les auteurs qui ont décrit le système circulatoire des Marsupiaux ont omis de signaler une disposition qui ne manque pas d'intérêt et que j'ai constamment retrouvée dans les nombreuses préparations que j'ai faites du cœur de *Didelphis cancrivora* (Gmel).

Il s'agit du ventricule droit.

Les colonnes charnues de ce ventricule sont distribuées sur un type simple mais constant : elles partent de la paroi libre pour aboutir à la paroi septale (cloison interventriculaire), et bordent d'une façon régulière l'angle formé par l'intersection des deux parois, aussi bien sur les côtés qu'à la pointe, tandis que le plafond du ventricule en est dépourvu.

D'autre part, quelques colonnes charnues plus grêles naissent directement de la portion centrale de la cloison. C'est sur la présence et la constance de l'une d'elles que je désire attirer l'attention.

Étendue d'une cloison à l'autre, elle a une direction perpendiculaire aux plans des parois, c'est-à-dire au grand axe de la cavité ventriculaire qu'elle traverse de part en part suivant son équateur.

Libre dans toute sa longueur, qui égale environ la moitié de la hauteur du ventricule, elle ne présente rien de particulier à son insertion sur la paroi libre qu'elle aborde vers son centre, c'est-à-dire sensiblement à égale distance de l'intersection de cette paroi avec la cloison. Du côté de la paroi septale, au contraire, la disposition est plus compliquée : le faisceau musculaire qui nous occupe émerge immédiatement au-dessous du pilier médian de la valvule auriculo-ventriculaire; mais, au lieu de partir directement de la cloison, il naît d'une couronne rayonnante de six à huit petites colonnes charnues, dont il représente en somme le moyeu.

Il est facile de comprendre l'action de ce muscle en raison même de sa disposition : au moment de la systole ventriculaire, sous l'effet de sa contraction, les parois ventriculaires déjà activement sollicitées par les colonnes charnues des angles et de la pointe se rapprochent avec force, tandis que la valvule tricuspide clôt en haut la communication avec l'oreillette.